

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 16 (1908)
Heft: 6

Artikel: La dépopulation de l'empire romain et les invasions germaniques
Autor: Secretan, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-16077>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

s'acharnait à démontrer la culpabilité du ministre. Toutefois l'Assemblée passa à l'ordre du jour.

A propos de ce premier ministre girondin, les mémoires de M^{me} Roland renferment une page qu'il faut citer :

Clavière, précédé au ministère par une réputation d'habileté dans la finance a, je crois, dans ce genre, des connaissances dont je ne suis pas juge¹. Actif et travailleur, irascible par tempérament, opiniâtre comme le sont ordinairement les hommes qui vivent dans la solitude du cabinet, pointilleux et difficile dans la discussion, il devait se heurter avec Roland, sec et tranchant dans la dispute et non moins attaché à ses opinions; ces deux hommes sont faits pour s'estimer sans s'aimer jamais, et ils n'ont pas manqué leur destination.

— Servan, honnête homme dans toute l'étendue du terme, d'une trempe ardente, de mœurs pures, avec toute l'austérité d'un philosophe et la bonté d'une âme sensible, patriote éclairé, militaire courageux, ministre vigilant, il ne lui aurait fallu que plus de froideur dans l'esprit et plus de force dans le caractère².

(*A suivre.*)

J. CART.

LA DÉPOPULATION DE L'EMPIRE ROMAIN ET LES INVASIONS GERMANIQUES

« C'est une opinion généralement admise, dit Fustel de Coulanges, qu'au iv^e et au v^e siècles, l'Empire romain se dépeuplait.

» Il est vrai que nous ne possédons aucun document qui prouve d'une manière certaine cette décroissance de la

¹ Cette réputation était légitime. C'est Clavière qui fournissait à Mirabeau la matière pour ses discours sur les finances et Mirabeau avait une haute opinion de ses capacités. (E. Dumont *Souvenirs*, p. II).

² *Mémoires particuliers* (Edition Barrière, Paris 1848), p 267-268. Ed. Dumont caractérise ainsi Servan : « Il avait un caractère noir, un orgueil atrabilaire » (*Souvenirs*). Cela ne concorde guère avec le jugement si bienveillant de M^{me} Roland.

race; mais il est impossible d'étudier l'histoire de ce temps sans être obsédé de la pensée que l'espèce diminuait.... Ce qui décroissait, ce n'était peut-être pas la race humaine, mais c'était certainement la population libre ¹. »

Une fois cette concession faite à une opinion courante, l'auteur en prend exactement le contre-pied, et il s'attache à démontrer dans le reste du volume que la population de l'empire n'avait pas diminué; mais que c'était la Germanie au contraire qui était dépeuplée au moment des invasions.

Si les Romains peuplaient les légions de soldats étrangers c'est que l'origine de l'empire avait coïncidé avec un désir universel de paix; il avait donc paru naturel de décharger les citoyens du fardeau des obligations militaires qui les avaient si fort écrasés et épuisés sous les siècles précédents ².

On employait les auxiliaires barbares pour des raisons militaires: les barbares formaient les troupes légères et mobiles; ils coûtaient moins cher. Le propriétaire qui refusait de livrer ses colons, devait payer un impôt qui enrichissait le fisc; en outre le vétéran romain exigeait une retraite. Enfin les troupes romaines étaient moins fidèles, elles changeaient les empereurs pour renouveler plus souvent le donativum.

L'auteur repousse ailleurs l'idée suggérée plus haut. Les populations romaines ne manquaient pas de courage militaire et, en effet, dit-il, tout montre que les Gaulois se battaient très vaillamment. Ce n'est donc pas parce que la population virile faisait défaut que Rome enrôlait les barbares.

« La dépopulation de l'empire, sauf dans quelques provinces frontières, est une pure conjecture dont on n'a jamais donné la moindre preuve ³. »

¹ L'invasion germanique et la fin de l'empire, p. 221.

² P. 381.

³ P. 391.

Si Rome couvrait ses domaines de colons germaniques, « ce n'est pas que le nombre des habitants eût diminué dans l'empire ¹ ».

« Aucun document n'autorise à affirmer qu'il y ait eu alors une dépopulation générale et il n'est pas vraisemblable que la longue période de paix et de travail qui s'étendit depuis le règne d'Auguste jusqu'à ceux des Sévères ait pu dépeupler l'empire. »

C'est la classe agricole seule qui était insuffisante. On avait beaucoup défriché; la terre cultivable s'était fort étendue et le nombre des cultivateurs ne s'était pas élevé en proportion. L'industrie aussi avait enlevé des bras à l'agriculture.

« L'usage des affranchissements et l'élévation incessante des basses classes avaient épuisé peu à peu cette couche inférieure de la société dont le dur labeur fécondait la terre. « *La population générale de l'empire pouvait augmenter, la population agricole restait au-dessous de ce qu'il eût fallu.* »

« Le mal parut surtout lorsque Trajan eut jeté de grandes colonies d'agriculteurs sur la rive gauche du Danube, peuplant la Dacie aux dépens de l'Italie et de la Gaule. »

En somme, pour Fustel, aucun document ne prouve que la population de l'empire fût décroissante, ni même qu'elle n'augmentât pas dans les derniers siècles. Le fait que les terres étaient couvertes de colons barbares s'explique par la disparition des classes inférieures où l'agriculture recrutait ses bras. Si les barbares ont fini par constituer presque seuls les armées, c'est que l'empire et son fisc y avaient intérêt.

En face de cette première thèse que la dépopulation de l'empire est une pure conjecture en faveur de laquelle il n'existe aucune preuve, il en pose une autre tout aussi

¹ P. 277.

importante, c'est qu'au commencement du v^e siècle la Germanie était dépeuplée.

« Dès la fin du II^e siècle de notre ère, dit-il, la Germanie était presque vide. »

La Germanie qui, au temps de Tacite, avait été remplie de peuples nombreux et forts n'eut rien à opposer aux peuples nouveaux qui venaient du Nord et de l'Orient, Vandales, Goths, Gépides, Hérules. « C'était une terre qui manquait d'hommes ; elle appartenait au premier occupant¹. »

Tacite, il est vrai, dit des Germains de son temps en parlant des Chauques : « Tam immensum terrarum spatium non tenent modo sed implent. » La population était donc nombreuse et cultivait le sol.

D'après Fustel, les guerres civiles incessantes dont Tacite nous parle déjà, les luttes de classes et de partis ont détruit ces nations autrefois puissantes ; les noms des peuples ont changé, les familles nobles ont presque disparu ; la population a perdu le goût du travail et la possibilité même d'une vie sédentaire. Il s'est formé sur son sol des bandes guerrières peu nombreuses vivant de pillage. Ce sont ces bandes qui ont pris place dans l'empire et créé des royaumes dont les princes ont continué à subir le prestige du nom romain.

Si l'empire a succombé c'est que ces bandes renouvelant leurs coups incessamment sur plusieurs points à la fois étaient insaisissables. Elles étaient beaucoup plus dangereuses qu'un état constitué qu'on peut frapper à la tête.

Ces adversaires ont toujours paru si faibles *qu'aucun auteur classique n'a jamais signalé le péril germanique.*

« Que les Germains dussent un jour détruire l'empire et prendre sa place, c'est une pensée que l'on ne rencontre jamais². »

¹ P. 301.

² P. 337.

Telles sont brièvement et exactement résumées les deux thèses que j'ai relevées dans le livre de Fustel de Coulanges sur l'invasion germanique à la fin de l'empire.

Malgré l'imposante érudition, l'autorité légitime et l'éloquence de ce grand historien, il est impossible de ne pas conserver des doutes.

Même en se servant des seuls textes donnés par l'auteur, il semble qu'on en puisse tirer des conclusions différentes. Il convient donc de recourir aux principales sources qui sont à la disposition de tout homme qui a quelque loisir. Au lieu de laisser les érudits seuls discuter les questions les plus importantes de l'histoire, pourquoi ne pas relire après eux les auteurs anciens et se faire une impression personnelle?

Nous sommes dans le domaine des conjectures; nous n'avons aucune statistique des populations de cette époque. Mais, si à un effet certain, aussi considérable que la chute de l'empire d'occident et l'établissement sur son sol de monarchies barbares, il y a des causes hypothétiques, nous avons pourtant le droit de demander *a priori* que les causes soient proportionnées à l'effet.

Si l'empire n'était pas dépeuplé au iv^e siècle, comment admettre qu'il ait été envahi et transformé par quelques bandes guerrières, issues d'un pays exsangue qui appartenait au premier occupant?

Reprenons donc quelques-unes des assertions de Fustel de Coulanges,

N'y a-t-il aucun document qui permette de dire que la population de l'empire avait diminué?

Lisons Vegèce qui dédie son livre des *Institutions militaires* à Valentinien à la fin du iv^e siècle. Très obséquieux vis-à-vis de l'Auguste, il évite avec soin tout ce qui pourrait offusquer son maître. On a le sentiment qu'il ne convient pas plus de souligner la décadence des nations sur lesquelles

règne l'Auguste que de parler à Louis XIV de la misère de son peuple. Néanmoins, dans le chapitre V du livre I, il s'exprime comme suit à propos du recrutement :

« Je sais bien que la grande taille a toujours été cherchée dans le nouveau soldat, puisque l'on exigeait pour la cavalerie légère... des hommes de six pieds ou du moins de cinq pieds dix pouces; *mais le peuple était plus nombreux alors et plus porté à la guerre* ». Le texte latin est très net *Sed tunc erat amplior multitudo; et plures militiam sequebantur armatam*. Pourquoi est-on obligé de renoncer à la grande taille? parce que le peuple est moins nombreux d'une part, le champ de la sélection s'est restreint, et de l'autre les jeunes gens préfèrent les emplois civils.

Ce passage me paraît probant. Si les barbares constituent les armées, c'est que la population est moins dense et que l'esprit militaire s'est affaibli.

C'est le seul document à ma connaissance où la question de la densité de la population à cette époque soit nettement posée et résolue.

Quant aux textes qui permettent de conclure à une diminution de la culture du sol et par conséquent de la population, ils sont très nombreux. On place des colons *in desertis regionibus*.

On trouve plusieurs exemples de ce fait dans les notes de Fustel de Coulanges. Constance Chlore lui-même établit des Francs dans plusieurs cantons dépeuplés de la Gaule, Gratien puis Théodose établissent de nombreux colons dans la vallée du Pô, c'est-à-dire dans les contrées les plus fertiles de l'Italie, cultivées de tout temps et où par conséquent la population fait défaut. Cela nous montre que ces malheureux colons tributaires importés de Germanie ne se reproduisaient pas mieux que les citoyens romains. Le fisc les introduisait pour restaurer l'impôt foncier qui s'épuisait faute de cultivateurs et anéantissait ensuite son œuvre par une rapacité

meurtrière¹. Eumène félicite l'empereur de ce que des contrées ont été rendues à la culture (*revirescit*). Ce qui frappe, c'est l'extrême facilité avec laquelle on établit des milliers de colons à la fois dans des contrées fertiles, en Gaule, en Thrace, en Italie. L'impression dont on ne peut pas se défendre c'est que le fisc dispose d'immenses espaces vides et que de vastes domaines sont délaissés. Quand les Visigoths demandent à passer le Danube, Valens s'empresse de leur accorder le passage comme une faveur qu'il était sur le point de solliciter². Mundo passe le Danube avec ses gens et parcourt des lieux incultes et dépeuplés d'habitants³.

La lecture d'Ammien Marcellin ne donne pas non plus l'impression que la Gaule fût très peuplée.

La ville des Tricasses était tellement terrorisée par les bandes germaniques qui infestaient le pays qu'elle hésita à ouvrir ses portes à Julien. Il dit aussi que sous Valentinien les grandes routes fourmillaient de brigands qui commettaient de nombreux forfaits⁴.

¹ Voir le mot féroce de Valentinien sur les débiteurs insolvables du fisc « *Interfici debere pronunciabat* ». XXVII, 7.

² Jornandès C. 25. Quo Valens comperto, mox gratulabundus annuit quod ultro petere voluisset.

³ Ibid. C. 58 ultra Danubium in incultis locis sine ullis terræ cultoribus debacchatur.

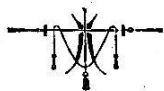
⁴ Tout le livre d'Ammien Marcellin est d'un intérêt saisissant. C'est un contemporain des événements qui écrit au IV^e siècle, moment solennel où le christianisme et l'hellénisme luttent encore et se partagent les intelligences et les âmes, où l'empire est à la veille de sa chute, et où s'élaborent les destinées des nouvelles nations de l'Occident. Tout ce qu'il écrit de Rome, de l'Orient, des guerres des Gaules, des mœurs du fisc, de la cupidité des grands, de la nomination des empereurs, du rôle des Gaulois et des Germains dans les armées, des croyances et des superstitions, est tellement captivant qu'aucune lecture moderne n'absorbe d'avantage l'attention et n'éveille plus de pensées. D'excellentes traductions le mettent à la portée de tous ceux qu'intéressent les sources vives de l'histoire de notre civilisation. Sur le rôle des Germains au service de l'empire, il cite plusieurs traits frappants; les généraux germains étaient complètement romanisés et paraissent avoir eu beaucoup d'esprit. En voici un exemple: Valentinien avait été proclamé empereur en Bithynie et devait se choisir un collègue. Avant de fixer

Il est très difficile de croire que les empereurs et l'aristocratie de l'empire aient subi la loi des chefs barbares avant d'avoir épuisé tous les moyens de résistance. On pouvait affranchir les esclaves pour en faire des soldats ; avant d'accepter la ruine, le partage du revenu de leurs domaines avec des étrangers qui étaient malgré la forme des maîtres, ils auraient recouru à ce moyen. S'ils n'ont pu le faire, c'est que les colons et la population servile, qui ne suffisaient pas à la culture, ne pouvaient rien donner au recrutement des armées.

La population baissait. Depuis le commencement de l'empire les barbares pénétraient par infiltration sur les terres et dans les armées. Le champ de la sélection se resserrait naturellement et avant tout dans les hautes classes, de sorte que les barbares parvenaient aux plus hauts commandements. Les généraux francs jouent un rôle de premier plan dans la cour de Constance et Julien s'empare du roi Alaman Vadomaire pour en faire un officier romain. C'est ce même Vadomaire qui contribuera à réprimer la révolte de Procope contre Valens¹. Ainsi l'aristocratie ne suffisait pas même au recrutement des premiers emplois et des chefs d'armée.

(A suivre.)

D^r H. SECRETAN.



son choix sur son frère Valens, qui n'était pas aimé, il crut devoir, par déférence, consulter sur les candidats possibles les dignitaires qui l'entouraient. C'est alors que le Germain Dagalaïf, recteur de la cavalerie, lui fit cette réponse admirable : « *Si tuos amas habes fratrem, si rem publicam quaere quem vestias.* — si tu aimes ta famille, tu as ton frère, si tu aimes la chose publique, choisis le plus digne. *Si rem publicam,* que d'applications trouverait encore ce mot dans les parlements modernes ! XXVI, 4. Ammien XXVI, 8.

¹ XXVIII, 2.